

Instructions importantes pour l'enlèvement de marchandises

Nos produits doivent normalement être transportés dans des camions fermés équipés d'une bâche roulante. Le chargement doit se faire exclusivement par le haut au moyen d'une grue. Exception : Les panneaux sandwich sont chargés sur des camions ouverts au moyen d'un élévateur à fourche.

Pour des camions de plus de 7,5 tonnes, les exigences suivantes sont d'application :

- Bâche roulante en parfait état de fonctionnement
- Superstructure intacte, en parfait état de fonctionnement
- Haut tablier (min. 2'100 mm) intact
- Largeur minimale de la surface de chargement : 2'460 mm à l'intérieur
- Tous les montants et panneaux présents et intacts
- Mécanismes de verrouillage de la ridelle en état de fonctionnement
- Ridelle de chargement verrouillée et intacte
- Nombre suffisant de points d'arrimage adaptés (min. 12)
- Au moins 12 points d'arrimage DIN 12195-2 (STF 240daN); les crochets doivent être adaptés aux points d'arrimage (il faut se procurer les sangles manquantes sur place)
- Tous les moyens d'arrimage doivent être techniquement irréprochables et contrôlés régulièrement
- Le plancher du véhicule doit être sec et nettoyé; il ne peut y avoir aucun autre produit ou matériel d'emballage sur le plancher (balai à bord)
- Le camion doit être équipé d'au moins 20 tapis antidérapants et 40 protections d'angle

Les véhicules qui ne répondent pas à ces exigences ne seront pas chargés pour des raisons de sécurité ; dans ce cas, le trajet/la mise à disposition du véhicule ne sera pas payé!

Si ces exigences ne peuvent pas être entièrement respectées ou si un camion de moins de 7,5 tonnes est utilisé, notre département en charge du planning des transports doit être contacté au préalable afin de clarifier les exigences requises.